

AVIS D'INTERPELLATION

A l'appel des avis d'interpellation n^{os} 1 à 4 inclusive-ment, inscrits au nom de l'honorable M. Fournier (Madawaska-Restigouche):

L'honorable M. Martin: Réservés.

L'honorable Jacques Flynn: Le leader du gouvernement nous dirait-il pourquoi le sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche) n'est pas parmi nous ce soir?

L'honorable M. Martin: Peut-être y a-t-il eu des ennuis avec le chemin de fer.

L'honorable M. Flynn: Le fait qu'il y a eu un changement de gouvernement là-bas y est peut-être pour quelque chose.

L'honorable Maurice Bourget: N'en parlez pas.

Des voix: Oh, oh!

LE DISCOURS DU TRÔNE

MOTION TENDANT À L'ADOPTION DE L'ADRESSE— SUITE DU DÉBAT

Le Sénat reprend l'étude, interrompue le jeudi 22 octobre, du discours que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la session et de la motion de l'honorable M. Molgat, appuyée par l'honorable M. Giguère, tendant à l'adoption de l'Adresse en réponse au discours.

L'honorable M. Gratian O'Leary: Honorables sénateurs, tout d'abord, et c'est un plaisir pour moi, je félicite les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône. J'avoue n'avoir pas eu le privilège de les entendre, mais j'ai lu leurs discours que j'ai trouvés excellents. Je les félicite aussi d'avoir pu discerner dans le discours du trône, comme mon chef l'a signalé, un grand nombre de choses à louer.

Je voudrais aussi féliciter le premier ministre des nominations au Sénat qu'il vient de faire. J'estime qu'il a créé un excellent précédent, mais j'aurais voulu qu'il aille plus loin encore.

En ma qualité de sénateur, j'ai eu l'occasion, au cours de l'année dernière, d'adresser la parole devant divers auditoires et de prendre la défense du Sénat, mais j'ai la certitude que cette défense aurait été plus convaincante si le Sénat était structuré différemment. Je suis persuadé, honorables sénateurs, que vous ne trouverez pas dans cette enceinte l'esprit que les Pères de la Confédération avaient espéré qu'on y verrait un jour, aussi longtemps que nous serons partagés en deux camps, celui du gouvernement et celui de l'opposition.

Je pose au leader du gouvernement une question purement de style. Comme il siège ici à titre de leader du gouvernement, à titre de membre du cabinet, et tout à fait conscient de la responsabilité collective du cabinet, comment lui serait-il possible de consentir à amender, à changer ou à rejeter une mesure du gouvernement qu'il a, en sa qualité de membre du cabinet et en vertu de la solidarité ministérielle, le devoir d'appuyer? C'est impossible. Ce fut toujours impossible depuis les débuts de la Confédération. Eh bien, je suis de ceux qui ne croient pas à l'idée trop communément répandue que des membres

[L'honorable M. McDonald.]

du cabinet devraient venir au Sénat présenter les mesures préconisées par le gouvernement; mais aussi longtemps que le leader du gouvernement demeurera membre du cabinet et que la nature humaine demeurera ce qu'elle est, il ne pourra qu'appuyer, pour employer un euphémisme, toute mesure législative émanant du cabinet.

L'honorable M. Flynn: Il est tenu de le faire.

L'honorable M. O'Leary: Et la nature humaine étant ce qu'elle est, les honorables sénateurs qui siègent de ce côté-là du Sénat l'appuient. Dans le cadre des structures actuelles, il est inévitable que nous ayons ici un système de partis.

Je n'en fais pas le reproche au leader du gouvernement. Je ne sais pas quelle autre ligne de conduite il pourrait adopter, mais tant qu'il doit s'en tenir à celle-ci, qu'il demeure leader du gouvernement et membre du cabinet, avec la responsabilité que cela entraîne, notre système l'oblige à défendre les mesures du gouvernement dont le Sénat est saisi, et les sénateurs qui siègent derrière lui vont presque inévitablement l'appuyer.

Je sais pertinemment que lorsqu'Arthur Meighen était leader du gouvernement au Sénat sous le premier ministre du temps, M. Bennett, il se rendait rarement aux séances du cabinet et, qui plus est, il ne se rendait jamais à un caucus du parti conservateur. Il partait du principe—à bon droit, selon moi—que lorsque le Sénat était saisi de mesures, étant censé, en qualité de sénateur, l'étudier avec réflexion et modération, il ne devait participer en rien à l'établissement de ces mesures. C'est un principe excellent, je crois, et essentiel si nous voulons faire du Sénat un organisme vraiment indépendant.

M. Meighen aimait raconter que lorsqu'il était leader du gouvernement, il avait rencontré Raoul Dandurand—qui croyait lui aussi que les sièges de notre chambre auraient dû être disposés en cercle, car nous ne devons pas être divisés en deux camps—et lui avait dit: «J'espère que le sénateur Dandurand sera un ennemi digne de nous». Et Dandurand de répliquer: «Meighen, vous faites erreur sur deux points. Vous n'êtes pas mon ennemi et je ne suis pas digne de croiser le fer avec vous.» Et sur ce, il pivota sur ses talons et partit. C'est l'attitude qu'adopta Dandurand. Meighen n'était pas son ennemi, et il n'était pas l'ennemi de Meighen. Il n'a cessé de faire valoir que les sénateurs ne devraient pas s'adresser à quelque circonscription, mais s'en tenir à la mesure législative à l'étude. Dieu sait que c'est ainsi que les choses devraient se passer, mais il n'en est pas ainsi.

Voilà déjà huit ans que je siège dans cette Chambre et je suis moi-même un partisan. Je n'ai pas toujours suivi la ligne de mon parti et je n'ai pas l'intention de suivre toujours cette ligne. Je ne la suivrai peut-être pas ce soir. Cependant, d'une manière générale, nous suivons la ligne d'un parti dans cette Chambre. Nos positions divergent en fonction de celles adoptées par les partis, et cela n'est conforme ni à la théorie, ni aux principes, ni au concept de base sur lesquels repose le Sénat. Lorsqu'il se comporte ainsi, le Sénat s'écarte de l'orientation que lui avaient imprimée les Pères de la Confédération.

Cela dit, honorables sénateurs, je tiens toujours à présenter mes respects aux hommes et femmes qui sont venus siéger parmi nous au cours de ces dernières semaines après avoir été nommés par le premier ministre. Il